

Annexe Défi “Energie” : Conclusions des études CREG & PWC (2019) et CREG (2018)

La présente note reprend les conclusions de l'étude de la CREG & PWC (2019) « A European comparison of electricity and gas prices for large industrial consumers » et de l'étude de la CREG (2018) « A European comparison of electricity and natural gas prices for residential and small professional consumers ».

A European comparison of electricity and gas prices for large industrial consumers 25 April 2019 -Final report - 2019 update ([lien](#))

Les Pays-Bas présentent toujours les prix de l'électricité les plus faibles pour les profils E1 et E2. La France présente dorénavant les prix les plus bas pour les profils E3 tandis que l'Allemagne ceux pour les profils E4. L'application des nombreuses réductions de taxes et surcharges et de coûts de réseaux aux Pays-Bas, en Allemagne et, dans une moindre mesure, en France, dépend d'une série de critères économiques et géographiques très précis – généralement liés à l'électro-intensité - qui nous oblige à présenter les résultats sous forme d'une gamme de possibilités relativement étendue. Les prix les plus élevés pour l'électricité peuvent dès lors être trouvés en Allemagne, pour les consommateurs ne pouvant satisfaire à ces critères permettant de bénéficier des réductions, et dans une moindre mesure, au Royaume-Uni.

En ce qui concerne la compétitivité de la Belgique, les conclusions générales pour 2019 sont très similaires à celles des trois années précédentes. Pour tous les profils de consommation d'électricité, le Royaume-Uni est le seul pays voisin qui est sensiblement moins compétitif que la Belgique. De façon similaire, pour tous les profils de consommation et dans tous les cas, les Pays-Bas sont plus compétitifs que la Belgique. La différence entre la Flandre et la Wallonie reste plus importante pour les profils E1 et E2 pour lesquels le coût de l'électricité est sensiblement plus élevé en Région wallonne. Pour les profils E3 et E4, le résultat est plus nuancé, la Région wallonne étant légèrement plus compétitive pour le profil E3 alors que la Région flamande est plus compétitive pour le profil E4.

Dans un dernier chapitre, les prix de l'électricité et les prix du gaz naturel par secteur et par région sont analysés en termes d'impact sur la compétitivité des consommateurs industriels. Il est important de noter que quelques concurrents des consommateurs industriels belges bénéficient d'importantes réductions sur plusieurs composantes du prix. Celles-ci sont basées sur des critères nationaux d'intensité de consommation électrique, qui peuvent différer en niveau et en sélectivité dans les pays voisins. Pour cette partie de l'étude, nos conclusions 2016,2017 et 2018 s'appliquent toujours pour 2019.

Néanmoins, la distinction entre les consommateurs électro-intensifs et non-électro-intensifs est très importante car la situation pour tous les secteurs industriels importants en Belgique est moins avantageuse quand on les compare aux concurrents électro-intensifs que quand on les compare aux concurrents non-électro-intensifs dans les pays voisins. Plus spécifiquement, les consommateurs industriels belges en concurrence avec les consommateurs non-électro-intensifs des pays voisins ont un net avantage concurrentiel en termes de coût énergétique total. Pour les clients industriels belges qui sont en concurrence avec des consommateurs considérés comme électro-intensifs dans les pays voisins, la situation s'est légèrement détériorée par rapport à l'année précédente. In fine, leur coût

énergétique total pour ces consommateurs reste problématique par rapport à la concurrence française, néerlandaise et allemande.

En outre, l'impact positif du coût du gaz naturel relativement bas pour la Belgique a presque complètement disparu. Bien que quelques secteurs consomment deux fois plus de gaz naturel que d'électricité, le coût réduit par unité de gaz naturel fait que l'électricité joue un rôle déterminant dans la compétitivité du coût énergétique total. Enfin, la situation en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale est généralement moins favorable qu'en Flandre. Cet effet est plus marqué pour les secteurs industriels composés d'une proportion importante de petits consommateurs industriels d'électricité (E1 et E2).

Electricité

Quelques conclusions générales peuvent être tirées en termes de prix de l'électricité :

- Dans chaque pays, les gouvernements interviennent pour réduire le coût de l'électricité pour certaines catégories de gros consommateurs industriels. Ces interventions concernent principalement deux composantes : les transports (Allemagne, France et Pays-Bas) et, plus important encore, les taxes, prélèvements et systèmes de certificats (Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, France et Pays-Bas). La hausse des prix du marché a conduit à une intervention française sur les prix des matières premières (ARENH) par opposition à 2018.
- Le coût de la commodité joue un rôle très important : en 2019, une hausse générale des prix de la commodité dans tous les pays a été constatée, les prix de la commodité belges sont maintenant alignés sur les prix de la commodité néerlandais alors que l'écart s'est creusé avec la France. Les prix de la commodité allemands restent bien inférieurs à ceux d'autres pays.
- En termes de compétitivité globale, tous les pays examinés (à l'exception du Royaume-Uni) peuvent proposer des prix totaux inférieurs aux trois régions belges pour les quatre profils de consommateurs, mais dans le cas de l'Allemagne et de la France, cela n'est vrai que pour (parfois très) consommateurs électro-intensifs. Les prix en Belgique pour les très gros consommateurs de base (profil E4) sont comparativement plus compétitifs que pour les plus petits consommateurs (profil E1). En d'autres termes, plus la consommation d'électricité est élevée pour une entreprise en Belgique, plus les prix pratiqués sur le marché belge sont compétitifs.
- Le Royaume-Uni reste un cas particulier en ce qui concerne les prix totaux de l'électricité pour tous les profils examinés. Cela s'explique en partie - mais pas entièrement - par des prix nettement plus élevés des produits de base et, dans une moindre mesure, par les coûts de réseau et les taxes, prélèvements et systèmes de certificats.

Gaz

En ce qui concerne le gaz naturel, certaines conclusions générales peuvent également être tirées :

- Les coûts de la commodité représentent la majeure partie de la facture de gaz et leur importance relative est supérieure à celle de l'électricité.
- Les prix de la commodité sur le marché en Belgique, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas présentent des différences relativement faibles entre les pays et régions examinés, bien que les prix en France et au Royaume-Uni tendent à diverger pour cette année. Pour cette période spécifique (moyenne de tous les 2018 mois), les coûts de la commodité en Belgique étaient les plus bas observés parmi les pays sous revue. Les différences de prix de la commodité ne sont en aucun cas aussi significatives que celles de l'électricité.

- Pour les consommateurs industriels n'utilisant pas de gaz comme matière première, qu'ils soient gros ou très gros consommateurs, les régions flamande et wallonne offrent les prix totaux les plus compétitifs. Pour les très gros consommateurs de matières premières utilisant le gaz comme matière première, les consommateurs de gaz belges en 2019 ne disposent d'aucun avantage concurrentiel manifeste par rapport à leurs concurrents des pays voisins. Les Pays-Bas offrent un prix inférieur. Cette évolution est due au fait que la Belgique est le seul pays parmi ceux qui ont été examinés à ne pas exempter les consommateurs de matières premières de toutes taxes (contribution fédérale). Pour les deux profils de consommateurs, la position concurrentielle de la Belgique repose sur un coût de la commodité concurrentiel, des coûts de réseau faibles et un niveau relativement bas de taxes et de prélèvements.

A European comparison of electricity and natural gas prices for residential and small professional consumers - 28 June 2018 - Final report ([lien](#))

Pour l'électricité, de grandes différences entre les régions et pays étudiés ont été identifiées. Pour les consommateurs résidentiels et les petits consommateurs professionnels, la facture annuelle est la plus basse en France, tandis que la facture annuelle en Allemagne est supérieure de 80% à celle en France. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont, quant à eux, une facture annuelle légèrement supérieure à celle en France. Après l'Allemagne, la Belgique est le pays le plus cher, avec de grandes différences entre les régions : la Région flamande a la facture annuelle la plus élevée (s'approchant des niveaux de prix allemands), suivie par la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

En conséquence des coûts de réseau et des taxes très différents, la proportion de chaque composante montre de fortes différences entre les pays et les régions.

Les résultats de la comparaison pour le gaz naturel diffèrent toutefois. Pour les consommateurs résidentiels, le Royaume-Uni est le pays le moins cher, tandis que les Pays-Bas sont le pays le plus cher. Après le Royaume-Uni, la Belgique est le pays le moins cher, bien qu'ici aussi, des différences significatives existent entre les régions. Pour les petits consommateurs professionnels, la Région flamande est la région la moins chère de tous les pays et régions étudiés. Cependant, la facture moyenne des régions belges est supérieure à la facture au Royaume-Uni, parce que la facture de la Région Wallonne, et celle en Région Bruxelles-Capitale, dans une moindre mesure, sont plus élevées.

Le rapport se termine par quelques conclusions :

- La Belgique a des factures élevées d'électricité, ce qui peut s'expliquer en partie par les coûts du réseau mais surtout par les taxes, surcharges et certificats (composante 3). A l'inverse, la Belgique a des factures de gaz naturel relativement basses. A une échelle plus petite, il existe également des différences significatives entre les régions pour l'électricité et le gaz naturel.
- En général, les petits consommateurs professionnels paient moins par kWh que les consommateurs résidentiels, tant pour l'électricité que pour le gaz naturel. Cela s'explique en partie par la TVA, qui n'est pas un coût réel pour les petits consommateurs professionnels, qui paient généralement moins pour les produits et les réseaux.
- Il existe des différences majeures entre les pays pour ce qui concerne l'électricité et le gaz naturel. Cependant, les différences sont relativement plus petites pour les petits consommateurs professionnels que pour les consommateurs résidentiels.

- Enfin, avoir un coût de l'électricité relativement bas n'implique pas que le coût soit également bas pour le gaz naturel et vice versa. La corrélation semble même aller dans la direction opposée : les pays ou les régions où le coût de l'électricité est relativement faible ont généralement un coût relativement élevé pour le gaz naturel et vice versa (à l'exception du Royaume-Uni).